1re Année. — N° 10 | Le Numéro : 5 Centimes | Samedi 3 Novembre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne. — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

AVIS

Nous informons les Bas-Alpins habitant Marseille, que le PETIT ALPIN est en vente :

Chez Mme TEULIÈRE, *Kiosque, 23, rue Cannebière, en face la rue Saint-Ferréol ;*

Mme ANDRÉ, *Kiosque, 4, Cours Belsunce, en face la rue Tapis-Vert.*

Le Numéro : 5 Centimes

LA SEMAINE POLITIQUE

Il faut rendre cette justice à M. Jules Ferry, c'est qu'il connaît admirablement son personnel parlementaire, il vient de remporter un succès étourdissant qu'il doit beaucoup plus à sa connaissance des hommes politiques qu'à la situation même du cabinet. Il a uni l'eau et le feu. Il a mis d'accord le centre gauche avec l'union républicaine et même avec une partie de la gauche radicale. Il y a des abstentions dans les rangs de l'extrême gauche. C'est stupéfiant. M Ferry est un homme bien heureux. Son succès est un fait brutal qu'il faut prendre tel qu'il est. Faut-il s'en réjouir ?

Oui ! au point de vue de la stabilité républicaine, au point de vue des intérêts généraux du pays. Il est bon que le commerce et l'industrie puissent compter sur un lendemain, les crises ministerielles trop fréquentes les fatiguent et les épuisent.

Nous déplorons le fait au point de vue des intérêts particuliers de la démocratie. Cette majorité énorme nous fait peur. Elle ne laisse plus de place ni à une opposition vigilante, ni à un contrôle sévère, qui sont la propre sauvegarde des gouvernements.

Cette majorité n'est pas l'union du parti républicain. Est-elle une compromission ? Nous le craignons, et dans ce cas, sa durée sera courte. Il n'y a pas assez de portefeuilles pour satisfaire 360 députés.

On nous assurait à Paris que le Gouvernement était décidé à faire la guerre à la Chine le lendemain de l'interpellation. Cette nouvelle est peut-être inexacte, mais elle paraît très vraisemblable. M. Harmant a déclaré que la guerre était nécessaire et le langage de M. Ferry a été bien imprudent.

On peut réussir en Tunisie et échouer en Chine. Voilà ce qu'il faudrait faire comprendre à un Gouvernement si on est encore à temps.

AUGUSTE THOMAS

LA DÉFENSE DES ALPES

Les études pour la mobilisation et la concentration de nos forces militaires sur les Alpes, en cas de guerre avec l'Italie, sont terminées.

L'état-major général du ministère les coordonne avec les travaux des états-majors des 14me et 15me corps, revisés eux-mêmes par le général Carteret-Trécourt, gouverneur de Lyon.

L'état-major général, ainsi que les états-majors des 14me et 15me corps, font très bien de s'occuper de ces études, mais leur œuvre serait bien plus utile si dans ces projets de mobilisation et de concentration on tenait compte de l'effectif ridicule — nous ne saurions trop le répéter — des garnisons des Basses-Alpes.

LA MESSE DITE DU SAINT-ESPRIT

Elle tire son origine de la constitution qui régit la France. L'assemblée de malheur — ainsi nommée — faisait bien les choses au profit de la Réaction. Après de laborieux efforts, elle accoucha un jour d'une constitution.

Si nous remontons à cette époque néfaste où les Fourtou, les Broglie, les Buffet et autres Batbée terrorisaient la France, nous sommes forcés d'accepter avec nos représentants d'alors cette constitution pseudo-républicaine, ce pis aller comme on l'a appelée. Mais nous sommes loin aujourd'hui — heureusement — du règne de l'ordre moral, ou plutôt du désordre moral ; des jours meilleurs luisent pour la France sous le grand soleil de la Liberté. L'assemblée de malheur, disions-nous, s'avisa de nous léguer une constitution, bien qu'elle n'eut pas qualité pour le faire. (On se rappelle qu'elle avait été nommée pour traiter de la paix, après les désastres de Sedan et de Metz). Une constitution dont M. Wallon, un orléaniste de la plus belle eau, revendique hautement la paternité. Or, entre autres choses inutiles ou dangereuses, parmi tant d'articles dictés par le souffle monarchique et clérical, se distingue l'article qui ordonne des prières publiques chaque année, dans toutes les églises de France, le premier dimanche de novembre qui suit la rentrée des chambres pour appeler les bénédictions d'en haut sur les travaux de l'assemblée. C'est surtout la chambre basse que cet article vise. La plupart des députés sont francs-maçons, donc ils sont des mécréants. Et chaque année, depuis 1875, magistrats de toutes robes, fonctionnaires de tous grades se rendaient officiellement à la messe dite du Saint-Esprit; les cléricaux étaient contents.

Nous avons connu beaucoup de magistrats et de fonctionnaires qui déployaient un certain zèle en faveur de cette cérémonie ; nous pourrions citer des noms, l'épuration est loin d'être complète.

Le Garde des sceaux vient d'adresser une circulaire aux procureurs généraux leur faisant connaître que la messe dite du Saint-Esprit n'était pas obligatoire et le Ministre de la guerre, à son tour, a déclaré qu'aucune escorte militaire ne serait fournie aux compagnies judiciaires qui voudraient s'y rendre. Les journaux cléricaux sont furieux et il n'est pas d'épithète malsonnante dont ils ne se servent contre M. Challemel-Lacour et le général Campenon. Le plus grand triomphe du clergé était de faire mouvoir à son gré ces deux puissants leviers : la magistrature et l'armée et à faire incliner respectueusement devant ses mitres et ses chasubles les hommes de loi et les hommes de force. L'article si cher aux cléricaux se trouve tacitement abrogé ou plutôt devient lettre-morte.

M. Barne, l'éminent sénateur des Bouches-du-Rhône, a fait adopter par le groupe qu'il préside, le projet de révision de la Constitution ; cela vaut bien mieux encore et nous espérons que ce projet réunira une majorité dans les deux chambres en 1884.

A. C.

LE JOUR DES MORTS

C'était hier le jour des morts, le jour des grands deuils, des douloureux ressouvenirs. Ce triste anniversaire arrive au moment où la nature prend le deuil. Les arbres jonchent les avenues de leurs feuilles jaunies, l'année défaillante touche à son déclin, le soleil lui-même semble assombri par un crêpe d'épais nuages.

C'est le jour des sombres recueillements, où la pensée s'envole par delà les tombeaux, vers les profondeurs insondables et mystérieuses du redoutable inconnu dont nul n'a pu pénétrer les secrets. C'est encore le jour des sereines et consolantes pensées, mais aussi celui des mornes désespoirs et des cruels déchirements.

C'est le jour où la France se recueille pour se souvenir, car ils sont nombreux les morts qu'elle pleure depuis la guerre avec la Prussejusqu'à celle avec le Tonkin.

Si, en effet, nous remontions 17 ans en arrière pour écrire rapidement l'histoire nécrologique de cette triste période, nous ne pourrions faire un seul pas sans nous heurter au socle d'un tombeau, saus rencontrer le tertre sous lequel dorment les oubliés, les disparus !

Que de choses, en effet, ont disparu !

Où sont les généreux enthousiasmes qui faisaient battre les cœurs au récit de nos vieilles gloires ?

Où sont le culte du passé, la fidélité aux traditions ?

Où sont les vertus civiques et les chevaleresques dévouements qui nous faisaient commettre d'héroïques folies, mais nous méritaient aussi l'admiration et la reconnaissance des peuples !

Où sont nos vieilles gloires parlementaires qui faisaient retentir la tribune française de ces magnifiques harangues, chefs-d'œuvre d'éloquence et de patriotisme, qui attiraient sur elle l'attention du monde? Aujourd'hui la tribune ne retentit que des éclats tumultueux, des luttes personnelles, des conflits d'ambition, des antagonismes de parti.

Où sont les deux grandes affligées, l'Alsace et la Lorraine, dont les statues voilées de deuils nous rappellent la guerre avec ses horreurs, la défaite avec ses humiliations, la trahison avec ses hontes, la mutilation avec ses regrets éternels, ses patriotiques espérances ?

Voilà les souvenirs que ce jour fait revivre, voilà les tristesses dont la France s'abreuve, voilà, dans la fosse commune, les morts que pleure la patrie; ils y dorment leur dernier sommeil, attendant — vainement peut-être — que de cette tribune, autrefois illustre, s'élève une voix assez puissante pour sonner le réveil dans cette vallée de Joséphat, nne main assez vigoureuse pour desceller la pierre tumulaire qui les recouvre !

AUG. TURIN.

LE CHOLÉRA EN EGYPTE

La recrudescence du choléra en Egypte attire de nouveau l'attention sur les agissements des Anglais en matière de précautions sanitaires, les faits qu'on relate seraient incroyables, s'ils ne provenaient pas des sources les plus autorisées. Tout récemment, deux vapeurs anglais chargés de pélerins arrivaient au Lazaret de Camarau ; pour éviter la quarantaine, les capitaines ont fourni des armes aux passagers et les ont excités à repousser à main armée les autorités sanitaires. Il s'en est suivi une véritable bataille. Bien plus, il est prouvé que le Conseil sanitaire d'Alexandrie à autorisé M. Baring, venant des Indes, à descendre à terre sans avoir fait la moindre quarantaine. Ce fait a soulevé la plus vive indignation, car il expose de nouveau l'Egypte et l'Europe à des dangers indéniables.

Lettres Marseillaises

Sous ce titre, nous donnerons, de temps à autre, à nos lecteurs, mais surtout à nos aimables lectrices, une série de lettres dues à l'obligeance d'une de nos plus charmantes compatriotes qui — comme beaucoup d'enfants des Alpes — habite Marseille.

Nous donnons aujourd'hui sa première épitre, épitre simple et spirituellement naïve tout à la fois. Nous remercions, par la même occasion, notre gracieuse correspondante des bons souhaits qu'elle forme pour le *Petit Alpin*.

A. T.

Monsieur le Directeur du *Petit Alpin*,

Depuis l'apparition de votre journal le *Petit Alpin*, j'ai toujours désiré vivement d'y collaborer.

Ce sera, croyez-le, avec un plaisir toujours nouveau que je vous donnerai de temps en temps soit une petite chronique marseillaise, intéressant notre cher département ou la colonie Bas-Alpine, soit quelques lignes seulement où je mettrai tout mon peu de talent à contribuer à la prospérité du *Petit Alpin*, dont le succès, assure-t-on, va toujours croissant.

De l'avis général de nos excellents Bas-Alpins, on trouve que ce sont là de charmantes feuilles, bien écrites, bien rédigées et qui n'ont d'autre tort à nos yeux, que celui de ne paraître qu'une fois par semaine.

Si vous saviez, Monsieur le Directeur, avec quelle fiévreuse impatience nos Alpins attendent le jour où parait le journal de leurs montagnes, le moment où cet ami hebdomadaire leur apporte quelque nouvelle du pays et comme un écho des amis qui sont restés. Aussi, ce jour-là on ne le lit pas, on le dévore.

Pour le prochain numéro, je vous donnerai ma première chronique; étant femme, la politique ne rentrera pas dans mes attributions....

Vous me laisserez libre, Monsieur le Directeur, de vagabonder de ci et de là, et de ne m'occuper que de ces mille petites futilités qui rentrent dans le rôle d'une femme.

Pour aujourd'hui, je vous renouvelle tous mes vœux de prospérité pour notre cher *Petit Alpin* et je vous dis : au revoir.

LUCIENNE.

© VILLE DE SISTERON

ÉPHÉMÉRIDES RÉPUBLICAINES

3 novembre. — Après la levée du siège de Lille, la Convention nationale avait décrété : « Que la ville de Lille avait bien mérité de la patrie. » David, l'illustre peintre, monte à la tribune : « Je vous propose d'élever dans cette place un grand monument. Je demande qu'à l'exemple des Egyptiens et des autres peuples de l'antiquité, ce monument soit construit en granit, comme la pierre la plus durable. Je demande aussi que les débris des marbres provenant des statues des rois, détruites dans Paris, soient employés aux ornements de ces deux monuments... Nos artistes français ont été des premiers à se livrer aux élans du patriotisme, et plusieurs d'entre-eux ont abandonné leurs occupations paisibles pour se livrer à ce que la défense de la République pouvait exiger d'eux. Beaucoup ont préféré, en se rendant aux frontières, la gloire de la République à leur propre gloire. La Convention ne peut donc, ce me semble, exprimer sa reconnaissance d'une manière plus digne, qu'en les employant, au nom de la République, à répandre sa gloire dans l'univers entier et à faire passer ses travaux à la postérité la plus reculée. »

VARIÉTÉS ALPINES

Le Jarron électoral

La discussion de la loi municipale qui va faire les frais des prochaines séances de la Chambre, donne un regain d'intérêt à l'épisode suivant dans la narration duquel se reconnaîtront certainement les héros ;

C'était aux dernières élections municipales, la petite commune de X... (voisine de Sisteron), voyait pour la première fois la division se produire chez elle.

Deux listes se trouvaient en présence, et la lutte promettait d'être d'autant plus vive, que le spectacle était plus nouveau. Les partisans de la liste qui comprenait les conseillers sortants, ne doutaient pas du ruccès et affichaient publiquement leurs espérances. Leurs adversaires se comptaient plus nombreux, mais n'osaient cependant escompter un succès si maigre fut il, et ne cachaient pas leurs appréhensions.

La cause de ces craintes chez les uns, de ces espérances chez les autres, était la même et reposait sur la nature et la forme particulière de l'urne électorale... La *toupine* comme on l'appelait vulgairement.

C'est qu'en effet elle était d'une forme plus que primitive l'urne électorale de la commune de X... Figurez-vous un gigantesque pot de terre à anse et à la gueule béante, recevant dans ses flancs depuis le fonctionnement du suffrage universel, l'expression des sentiments politiques des électeurs de la commune.

Comme on le voit, l'invention des boites à double fond et tous les procédés d'escamotage électoral en honneur sous l'Empire, étaient encore inconnus dans cette naïve région et il ne fallait rien moins que la perspective d'une lutte prochaine pour démontrer aux électeurs de la commune de X... l'utilité et la valeur des simples urnes à serrure. Aussi la fraction opposée au Conseil municipal surtout, opinait-elle pour rompre avec les vieilles traditions ; mais les ressources de la commune étaient trop faibles pour supporter la dépense d'une urne nouvelle, et d'ailleurs, le maire et le conseil voudraient-ils, dans ces circonstances, prendre une pareille initiative si contraire à leurs intérêts ? il n'y fallait point songer et puis le jour des élections était trop proche. Il fallait donc se résoudre à déposer une fois encore les bulletins dans la *toupine*, et un vote dans ces conditions, c'était l'échec inévitable des opposants, c'était le succès certain du conseil actuel.

Il ne fallait songer qu'à l'avenir, mais comment ferait-on pour obliger le conseil réélu à remplacer le fameux Jarron par une urne conforme au modèle adopté par les pays voisins ?... Un farceur, trouva, sans la chercher, la solution de ce problème.

Le jour des élections était arrivé, les électeurs, en gens consciencieux, avaient tous usé de leur droit de citoyen, seul le farceur en question était en retard... il se présenta cependant demi-heure avant la fermeture du scrutin, exhiba sa carte d'électeur, et son identité reconnue, s'apprêta à déppser lui-même son bulletin dans l'urne... c'est-à-dire dans la *toupine*.

Ainsi qu'il était à prévoir, le maire, président du bureau, arrêta le bras déjà levé de notre homme et essaya de lui faire comprendre que le maire seul avait le droit de déposer les bulletins dans l'urne, qu'il était même de son devoir d'épargner cette peine aux électeurs, et finalement le pria de lui remettre le bulletin.

A es coumo aco, riposta le farceur— *é ben lou vaqui moun bulletin*, et d'un formidable coup de pied allongé à la table il fit sauter en l'air le malheureux Jarron, qui en retombant se brisa en morceaux et répandit aux quatre coins de la salle les bulletins de vote.

Cependant tous les électeurs ayant voté, les bulletins furent ramassés tant bien que mal et l'on procéda au dépouillement.

.....

Le conseil sortant fut réélu, mais moins d'un mois après la commune de X... était à la mode du jour, elle possédait désormais une superbe urne en bois de chêne, fermant à triple serrure.

X...

AVIS

A MESSIEURS LES ÉTUDIANTS BAS-ALPINS

Les cours de la Faculté de Droit d'Aix commenceront le lundi 12 novembre.

Le registre des inscriptions, ouvert depuis le 24 octobre, sera clos le 15 novembre.

Les bacheliers ès-lettres reçus dans la session de novembre, les étudiants en droit qui n'ont passé qu'en novembre les examens de fin d'année, et les engagés conditionnels d'un an libérés à la même époque, seront admis à prendre leur inscription *dans les huit jours au plus tard après leur réception ou leur libération*.

Un monsieur rencontre un de ses amis et l'entraîne dîner, le soir même, chez lui.

En entrant, il l'introduit au salon et l'engage à attendre un instant.

Tout à coup, l'ami entend le bruit d'une discussion de l'autre côté de la porte et prête machinalement l'oreille :

Tu as bien besoin, entend-il, de m'amener un tas de pique-assiettes ! Renvoie-le.

— Tu es d'une grossièreté dont rien n'approche. Oh ! si X... n'était pas là, à côté, quelle belle volée tu recevrais !

Alors X..., d'une voix de stentor :

— Ne te gêne pas pour moi, je te prie. Je sais ce que c'est : les affaires avant tout.

***

Dans une commune de l'arrondissement de Barcelonnette :

Un habitant va trouver le maire.

— Monsieur le Maire, je viens toucher la prime...

— Quelle prime ?

— Est-ce que vous n'avez pas fait publier que vous donneriez vingt francs pour chaque loup que l'on abattrait ?

— Si... Et vous en avez tué un ?

— De fond en comble !

— Où ça ?

— Dans ma cour, où le gredin s'était infiltré, même qu'il a étranglé la mère de ma femme !

— Veinard ! s'il a étranglé votre belle-mère, vous n'avez pas besoin de prime, vous êtes assez récompensé comme cela !

LE COMMERCE DE LA FRANCE

La direction principale des douanes vient de publier le tableau du commerce de la France pour 1882 avec l'étranger et les colonies.

Il en ressort plus d'un enseignement.

Le commerce général de la France, comme l'appelle la douane, c'est-à-dire le commerce avec nos colonies et les puissances étrangères, en y comprenant les importations et les exportations de toutes les marchandises, quelles qu'elles soient, s'est élevé, pour 1882, à la somme de 10 milliards 720 millions de francs.

C'est une augmentation de 6 millions à peine sur 1881, et c'est à peu près le chiffre de 1880 ; ce qui veut dire que, depuis trois ans, le commerce général de la France reste malheureusement stationnaire.

Au commerce spécial, c'est-à-dire celui qui ne comprend entre autres ni la réexportation, ni le transit, les importations et les exportations réunies sont évaluées, pour 1882, à 8 milliards 396 millions, soit une différence de 29 millions en moins avec l'exercice de 1881.

Les marchandises importées ont diminué de 41 millions et les marchandises exportées ont augmenté de 13, ce qui n'empêche pas nos exportations d'avoir beaucoup souffert sur certains articles, notamment ceux de fabrication parisienne, sur lesquels la demande eu égard surtout à certains objets, diminue de plus en plus.

Il résulte de tout cela que nous avons toujours plus à lutter, de toute façon, contre la concurrence étrangère.

Ce n'est pas à dire que nous soyons déchus de notre rang commercial. Jusqu'à présent, une seule nation nous dépasse pour le montant des importations et des exportations, c'est l'Angleterre, dont le chiffre d'affaires est d'environ le double du nôtre. Les États-Unis et l'Allemagne ne viennent qu'après nous, chacun à peu près pour 8 milliards de francs.

La France occupe donc sans conteste la seconde place dans le mouvement général des échanges du globe, et ceci explique comment elle a jusqu'ici résisté à bien des secousses de tout genre, et comment la fortune publique y est si solidement assise et le crédit si assuré.

Il faut cependant ne pas nous endormir dans une sécurité qui désormais serait trompeuse, et lutter énergiquement contre la concurrence du dehors qui se fait jour de tous côtés, aussi bien de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie, de la Suisse, de la Belgique, que du côté des États-Unis.

Revenons sur quelques particularités de notre commerce extérieur.

Les pays avec lesquels nous faisons le plus d'échange sont, par ordre d'importance :

L'Angleterre.....	2.032	millions
La Belgique.....	1.154	—
L'Allemagne.....	993	—
Les États-Unis.....	952	—
L'Italie.....	808	—
La Suisse.....	729	—
L'Espagne.....	689	—
La Russie.....	228	—

Après viennent l'Algérie, la République Argentine, l'Inde, la Turquie, le Brésil, la Chine, l'Autriche-Hongrie, la Hollande, la Suède, etc., etc.

Au point de vue de la quantité de matières importées et exportées par la voie de mer, nos ports de commerce se présentent ainsi

EN VILLÉGIATURE

I

— Non.

— Si.

— Je vous dis que cela est agaçant à la fin.

— Que m'importe ?

— Vous finirez par me pousser à bout.

— Mais, qui commande ici ? Madame poussée à bout ! Je serais curieux de voir cela ! Allons ma petite bichette, embrasse-moi et que ce soit fini. Tu sais bien que je t'aime.

Ces mots charmants s'échangeaient le dimanche 29 juillet 1883, entre M. Isidore et Mme Eulalie Corniflard. — Il était 5 heures du matin et c'est dans leur grand lit qu'ils se livraient pour la centième fois, depuis trois ans qu'ils vivaient ensemble, à un de ces assauts d'amabilités que les gens unis de par M. le Maire, et même les autres connaissent bien. — M. Corniflard avait, il faut l'avouer, un faible prononcé pour une bicoque qu'il avait payée bien cher et où il se croyait tenu d'aller passer ses dimanches pendant plus de trois saisons de l'année — Mme Corniflard n'avait jusque-là accepté qu'à contre cœur ces parties champêtres qui, d'après elle, n'avaient d'intérêt que pour les gens à imagination facile. Mais enfin, bonne épouse, femme au tempéramment naturellement timide, elle s'était toujours rendue à ce que son mari appelait « d'excellentes raisons. » Ainsi, M. Corniflard la croyait domptée et s'applaudissait intérieurement des effets de son éloquence persuasive lorsque, le dimanche 29 juillet 1883, elle lui résista carrément. D'où pouvait venir un changement aussi subit dans une nature aussi pacifique ? L'épicier porta machinalement ses mains de chaque côté de la tête comme s'il y avait quelque démangeaison ; puis, d'une voix terrible, il imposas comme nous l'avons vu, ses droits immense de mari. Mme Eulalie se tut ; elle avait son plan.

II

Or, à cette époque, le jeune Arthur était préposé au ficelage des paquets dans la petite salle de l'épicerie Corniflard. Arthur débutait dans la vie. Jeune et naïf, ses 17 printemps, contraste éloquent aux 40 hivers de Mme Corniflard, lui mettaient au cœur tant de chatouillements horribles, qu'un beau jour..., ma foi, pendant que Corniflard contrôlait la facture d'un envoi de mélasse, l'enfant naïf alla audacieusement demander à Mme Eulalie un renseignement qu'il ignorait encore à la façon d'empaquetter les bouchons plats. D'ailleurs, pour être vrai, ajoutons que M. Corniflard trouva exact les calculs de son expéditeur.

III

C'était 8 jours après, à la campagne.

— Que vous prend-t-il, mon ami ?

— Chère Bichette, sais-tu bien que nous sommes encore verts tous deux !

— Vous êtes fou !

— Non, non, c'est ce grand air, que veux-tu ? Quelle douce émanation, ici, loin des sales odeurs de la ville ! Ah ! l'on se sent renaître... Ne dis-tu pas comme moi, ma poule ? C'est égal, avons-vous fait honneur à nos légumes et à nos fruits ?...

Vous remarquerez, lecteur bénévole que le thermomètre marquait ce jour-là 32° et que le petit vin avait fortement agi sur la faible cervelle de Corniflard. Il avait sommeil. Un grand arbre était là. Désespérant de s'y faire accompagner de Mme Eulalie dont il serrait la taille, malgré ses résistances, il se laissa tomber sous le tilleul et y ronfla.

IV

— Nous sommes bien mieux ici, mon chéri ; loin du bruit ; tout est calme. Comme nous nous aimons, n'est-ce pas ? Nous nous verrons toujours ici, veux-tu ?

— Oh ! merci, ma bonne Eulalie, laisse-moi t'embrasser, laisse-moi embrasser aussi ce billet qui me vaut le bonheur de te posséder aujourd'hui et te répéter pour la millième fois que je t'adore.

Ceci n'était plus la voix de M. Corniflard...

V

A 4 heures, M. Isidore Corniflard ouvrit l'œil, porta la main à son ventre, étendit le bras et saisit un morceau de papier qui se trouvait à sa portée.

Légumes, fruits, quand on vous aime !!

Il disparut, puis, subitement se montra encore, yeux grands ouverts, le papier à la main.

Il se dirigea, rapide, vers la maison de campagne..... et il arriva trop... tôt.

VI

M. Arthur n'est plus chez M. Corniflard. Mais l'épicier et sa femme vont encore faire des parties, et Mme Eulalie a écrit sur le journal de sa vie dont elle barbouille un feuillet chaque soir : « Je puis mourir, on m'a aimée. »

RODOLPHE.

© VILLE DE SISTERON

Marseille.....	3.730.000	tonnes
Le Havre.....	2.105.000	—
Bordeaux.....	1.860 000	—
Dunkerque.....	1.260.000	—
Rouen.....	978.000	—

Après viennent Cette, Saint-Nazaire, Dieppe, Boulogne, Calais, Nantes, Bayonne, Nice.

Au point de vue de la valeur des marchandises importées et exportées, les ports se rangent dans l'ordre suivant. :

Marseille.....	2.033	millions
Le Havre.....	1.965	—
Bordeaux.....	744	—
Boulogne.....	438	—
Dunkerque....	349	—
Cette.....	220	—
Rouen.....	198	—

Après viennent Dieppe, St-Nazaire, Calais, Nantes, Bayonne, Nice.

Les droits sur les marchandises étrangères ont été de 329 millions, et la part relative des ports sur le montant de cette perception a été la suivante en nombres ronds :

Marseille.....	38	millions
Le Havre.....	38	—
Bordeaux.....	26	—
Nantes.....	20	—
Rouen.....	15	—
Boulogne.....	10	—
Cette.....	7	—
Dunkerque.....	5	—
Calais.....	2	—
Dieppe.....	2	—
Saint-Nazaire...	1	—

C'est surtout l'importation du sucre qui permet à Nantes d'acquitter des droits de douanes si élevés, et d'être, sous ce rapport, le quatrième de nos ports de mer.

Il résulte de tous les tableaux qui précèdent, que Marseille est de beaucoup le premier de nos ports. Il n'est dépassé à l'étranger que par quatre ports : Londres, Liverpool, Hambourg et New-York

On peut dire que Marseille et le Havre, qui suit Marseille de très près, sont ensemble au cinquième rang des grands ports de commerce du globe, et viennent avant Anvers.

Pour développer encore davantage les échanges qui se font dans nos ports, il faut achever toutes les voies de communications qui mènent à ces ports et diminuer, autant que possible, les tarifs de transport et de manutention des marchandises.

Il faut enfin achever entièrement ce qu'on appelle l'outillage de nos ports, c'est-à-dire les bassins, les quais, les voies ferrées littorales, les engins mécaniques et autres qui desservent les ports, et, en faisant cela, on relèvera sûrement notre commerce extérieur, qui reste stationnaire et a si grand besoin d'être aidé et stimulé,

L. SIMONIN

SUR LE CHEMIN DU CIMETIÈRE

Non, je ne saurais l'oublier,
Cette scène courte, attendrie...
Elle sortait de l'atelier,
Il sortait de la brasserie ;

Elle suivait le boulevard,
Où, jadis, fut la barrière,
Qui mène de Rochechouart,
En droite ligne, au cimetière.

Lui, l'œil tout émerillonné,
La mine toute guillerette,
Sans doute ayant bien déjeuné,
Rêva soudain une conquête ;

Tout à côté d'elle marchant,
La trouvant accorte, gentille,
Il longeait le trottoir, — cherchant
A parler à la jeune fille.

Elle portait, doublant le pas,
Sous son tablier d'humble étoffe,
Un objet qu'on ne voyait pas...
Lorsque, enhardi. Lui l'apostrophe :

— « Comme ce petit pied charmant,
Trotte vite, mademoiselle !
On a peine à suivre, vraiment,
Ce steeple-chase de gazelle !

» Prenez mon bras, nous marcherons
Ensemble, car seule on s'ennuie,
Et gentîment nous causerons
Du temps, du soleil, de la pluie... »

Elle, marchait plus vite. — Lui,
Poursuivant l'assaut, l'accompagne ;
— « Ma belle, c'est fête aujourd'hui,
L'automne dore la campagne ;

» Les oiseaux n'ont pas pris leur vol
Vers le climat qui les accueille...
Venez ! Le dernier rossignol
N'a pas fui la dernière feuille.

» Venez l'entendre, il vous dira
Que l'amour appelle et rassemble
Plaisir, jeunesse, et cœtera...
Et puis, nous dînerons ensemble.

» Ce soir, nous reviendrons gaîment,
Ne trouvant pas la vie amère... »
Elle, répondit, gravement :
— « Laissez-moi ! Je vais voir ma mère ! »

— « Votre mère ? Allons-y tous deux.
Mais, d'abord, où demeure-t-elle ? »
Elle plaça, devant ses yeux,
Une couronne d'immortelle !

Dégrisé, confondu, muet,
Il demeura comme une pierre,
Ecrasé par un saint respect !
Elle, entra dans le cimetière.

. . . . . .

Non, je ne saurais l'oublier,
Cette scène courte, attendrie...
Elle sortait de l'atelier,
Il sortait de la brasserie.

MARIGNAN D'AUBORD.

Chronique Départementale

M. Louis, préfet des Basses Alpes, est arrivé à Digne, dimanche 28 octobre, à 4 h. du soir et est descendu à l'hôtel Mistre.

Le lendemain matin il s'est rendu à la préfecture où il est allé aussitôt faire visite à son prédécesseur, le très regretté M. Danican-Philidor.

Jeudi, à 11 heures, M. le secrétaire général a procédé à l'installation de M. le Préfet et lui a présenté ensuite les chefs de division avec lesquels il s'est entretenu de diverses branches des services publics.

M. Louis n'est en quelque sorte venu à Digne que pour prendre langue. Il est reparti le surlendemain mardi par le train de 6 h. 40, se rendant à Lyon et de là à Paris.

Nos renseignements particuliers nous mettent en mesure d'ajouter que notre nouveau préfet ne prendra définitivement possession du service que vers le 10 ou le 20 novembre, époque à laquelle auront lieu les présentations officielles.

***

Nous recevons au dernier moment le compte-rendu des séances tenues par la Commission départementale, le 31 octobre et 2 novembre. Toutes les affaires énumérées ci-dessous ont eu une solution favorable.

Esparron ou Verdun. — Approbation du projet définitif de rectification du chemin de Billioux.

Les Omergues. — Classement du chemin du hameau des Panichaux.

Sausses. — Classement du chemin du pont de Rioul.

St-Maime et St-Paul. — Classement de demandes de secours pour construction de l'école de garçons de St-Maime et d'une école mixte à la Barge.

Manosque. — Autorisation du remboursement à la ville de Manosque d'avances faites pour la construction du chemin de grande communication n° 16.

Demande de bourse à l'école d'accouchement, présentée par la dame Monges, de Riez.

M. le Président de la Commission départementale propose ensuite à la Commission d'exprimer à M. Danican-Philidor le vif regret qu'elle éprouve de sa retraite prématurée. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

***

Par arrêté du 26 octobre, M. Thuillier, instituteur public à Aillant-sur-Tholan, (Yvonne) et pourvu du certificat d'aptitude à l'Inspection, est nommé inspecteur primaire (3me classe) à Forcalquier, en remplacement de M. Roustan, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DIGNE

Dans la nuit du 28 au 29 octobre, un violent incendie s'est déclaré dans la propriété de Mme veuve Frison, au quartier de Chabasse.

Grâce aux prompts secours apportés par les pompiers et les habitants, le feu a pu être circonscrit et rapidement éteint. Il n'y a eu aucun accident de personne à déplorer. Les pertes et dégâts sont évalués à la somme de 1000 fr. environ et sont couverts par la Compagnie d'assurances l'*Abeille*. On ignore les causes de ce sinistre où la malveillance paraît être complètement étrangère.

***

L'adjudication de l'école normale de filles, qui a eu lieu le 27 octobre, n'ayant pas donné de résultat, une nouvelle mise en adjudication aura lieu le 29 novembre prochain.

***

Nous avons parlé dans notre dernier numéro du cadavre d'un enfant nouveau-né trouvé par M. D non loin des eaux chaudes.

Des renseignements précis nous permettent d'ajouter aujourd'hui, que la justice est sur les traces du coupable.

Etat-Civil du 27 Oct. au 2 Nov.

NAISSANCES

Ravel Clémence-Christine.
Grimaud Hélène-Marie-Eugénie.
Grégoire Léon-Justin.

DÉCÈS

Maurel Fernand-Joseph, 9 ans, rue de la Traverse,

Guieu Fortunée, veuve Roubaud, 74 ans, ruelle du Collège.

Blanc Auguste-Félicien, 1 an et demi, rue Prête à Partir.

Lyons Marie-Adélaïde, 28 ans, quartier de Truyas.

Chaspoul Ioseph-Louis, imprimeur-libraire, 65 ans, rue du Jeu de Paume.

***

La Mure. — La municipalité vient de faire apposer les affiches annonçant l'adjudication des travaux de construction de notre école dont la dépense est portée à la somme de 18,000 francs. Un bon point à nos édiles.

***

Seyne. — Le 28 octobre vers huit heures du soir, un individu d'origine italienne a attaqué le courrier de Seyne à Gap, entre l'Aiguille et La Garde, commune de la Bréolle, canton du Lauzet. Une lutte sanglante entre le conducteur et ce détrousseur de grands chemins, s'en est suivie. Enfin force est restée au bon droit. L'agresseur a été blessé, garrotté, puis remis entre les mains de deux habitants qui l'ont confié aux soins paternels de la brigade de Remollon (Hautes-Alpes).

SISTERON

Le seul évènement important de la semaine a été le bouleversement de la route nationale qui traverse Sisteron, par une armée de terrassiers, creusant les fossés destinés à la télégraphie souterraine. La circulation rendue difficile et dangereuse dans les rues Sonnerie et rue Droite est rétablie complètement à cette heure.

***

M. Marneff, premier prix du Conservatoire de Bruxelles, a été agréé comme chef de musique de notre Société lyrique. Nous croyons pouvoir assurer que nos amateurs préparent une brillante Ste-Cécile. Souhaitons que leur assiduité seconde les efforts de leur nouveau chef.

***

Notre compatriote M. Jules Arène, vice-consul à Sousse, vient d'être décoré de l'ordre du Nicham.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

***

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, le Casino-Théâtre ouvre ce soir ses portes aux amateurs d'entrechats et de jetté-battus. On dit le plus grand bien de cette troupe de ballet dont nous donnons ici la composition :

1. M. Dabadie, maître de ballet.
2. Mlles Charlotte, 1re danseuse.
3. Marcelle, 2me danseuse.
4. Marie Rose, seconde 2me danseuse.
5. Amélia, 6 ans.
6. Victorine, romancière.

L'orchestre, composé d'un double septuor, sous l'habile direction de M. Marneff, exécutera *la Marche Indienne* de Sélénick et entr'autres nouveautés *Le Petit Alpin*, une ravissante polka-mazurka dédiée à l'orchestre et composée par son nouveau chef.

Nul doute que cette exhibition de jambes, jointe à l'audition de bonne musique, n'attire la foule à la salle de la rue de Provence.

***

Le mot de la fin nous est fourni par un de nos collèges en pleine voie de prospérité.

Le professeur d'histoire dicte un sujet de composition emprunté à la rivalité de Brunehaut et de Frédégonde.

— Ecrivez, Messieurs : « S'étant rendu à cette fête, Brunehaut (h. a. u. t.)...

Un élève. — Comment ! Brunehaut a chahuté ! ...

Hilarité générale dont le coût est de 500 vers à copier par le facétieux interrupteur.

État-Civil du 28 Oct. au 3 Nov.

NAISSANCES

André Henri-Raphaël-Antonin.
Justet Juliette-Marie.
Amat Adrien-Pierre.
Blanc Firmin-Joseph.

DÉCÉS

Garcin Pierre, 43 ans.
Bros Cyprien, 47 ans,
Chastillon Antoine-Joseph-Elie, 9 ans.
Jaubert Marianne-Joséphine, 46 ans.

***

Reynier et Esparron. — Les habitants des hameaux de la Gaine et de Beaudinart viennent d'adresser au Préfet une pétition demandant qu'une école mixte soit créée pour desservir ces deux hameaux.

Noyers-sur-Jabron. — Le Jury d'expropriation chargé de fixer l'indemnité revenant aux propriétaires pour la rectification du chemin de grande communication n° 25 entre Noyers et le Couvent, se réunira à Noyers le 8 novembre courant.

MARCHÉ DE DIGNE

Du 27 Octobre 1883

Blés.....	10	charges à F.	33	la charge.
Avoine....	2	» »	16	»
Orge.....	1	» »	20	»
Seigle....	1	» »	22	»
Maïs.....	20 fr. les 0/0 kil.			
Pommes-de-terre	10 fr. les 0/0 kil.			
Foin.....	10 fr. les 100 kil.			
Paille.....	5	» »	»	
Raisin....	20	» »	»	
Miel.....	1 fr. 50 le kil.			

Dernières Nouvelles

Paris, 1er novembre 1883.

Le Conseil de cabinet qui se tient ordinairement le jeudi matin au ministère de l'instruction publique n'a pas eu lieu aujourd'hui; il sera tenu demain matin.

— Les bruits qui ont couru au sujet du départ de l'intendant Delaperrière, directeur des services administratifs au ministère de la guerre, ne reposent sur rien. M Delaperrière a les meilleurs rapports avec le sous-secrétaire d'Etat ; lorsque M. Casimir Périer préparait son rapport sur le budget de la guerre M. Delaperrière lui avait soumis quelques objections de détail, mais il n'y a rien là qui ressemble aux divergences dont on a parlé.

— Une dépêche de Pontlevoy annonce la mort de M. Germain Sarrut, ancien représentant du peuple en 1848.

— Le prince Orloff, ambassadeur de Russie, actuellement en congé, est incesamment attendu à Paris.

— On vient de signaler au ministre des cultes trois curés de l'Ouest qui, en chaire, ont tenu des propos violents contre la circulaire du ministre de la justice rappelant que la messe dite de Saint-Esprit n'avait aucune existence légale. Ces curés se sont écriés qu'après l'école sans Dieu, on voulait la justice sans Dieu, c'est-à-dire la justice sans justice ; en remplaçant le droit par l'arbitraire, le juge par le complice. Des mesures disciplinaires vont être prises à l'égard de ces irrascibles curés

— Le gouvernement a reçu de l'amiral Galiber une dépêche de Tamatave, via Zanzibar, qui annonce que les Hovas ont demandé à traiter. L'amiral et le commissaire de la République sont entrés en pourparlers avec les délégués du gouvernement.

— Le transport de la *Creuse*, qui doit servir d'hôpital flottant, et le *Capricorne* sont arrivés à Tamatave : les deux compagnies de volontaires recrutées à la Réunion sont arrivées à Majunga où elles ont pris immédiatement le service.

© VILLE DE SISTERON

ON NE CIRE PLUS
LES APPARTEMENTS

VERNIS MARSEILLAIS

Pour le **Sol** *des Appartements*

DÉPOT
Chez les Principaux Droguistes des Basses-Alpes

NOTA. — Demander la vraie marque représentée par un **SOL** *naturel en clef de sol.*

Le Gérant : LOUIS SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit Alpin*, rue de la Paix, 11.

CAFÉ DES VOYAGEURS
30, Cours Belsunce
MARSEILLE

REGIS CHAMPT
PROPRIÉTAIRE

Ouvert à 4 h. du matin - Déjeuners au Chocolat et Café au Lait

SPÉCIALITÉ
de Bière Étrangère en Grand Bock
et de LYON en Bouteilles

CONSOMMATIONS DE 1er CHOIX

LOTERIE D'AMSTERDAM
TIRAGE le 10 Novembre prochain

Billet 1 FRANC — TROIS MILLIONS DE LOTS — 7,966 Gagnants — EN VENTE PARTOUT — Billet 1 FRANC

VENTE en GROS : Adresser Espèces, Chèques ou Mandats à M. BASSET, 8, Rue Montesquieu, P
Et au Trésorier M. WIDEMANN, *Palais de l'Industrie, AMSTERDAM.*
M. BASSET, 8, rue Montesquieu, Paris, demande des Correspondants dans toutes les Villes de Pr

DEMANDEZ AUJOURD'HUI CHEZ TOUS LES LIBRAIRIES
Pour 10 c. seulement la 1re série de cinq livraisons du magnifique roman
SON
ALTESSE L'AMOUR
GRAND ROMAN PARISIEN
Par XAVIER DE MONTÉPIN
Auteur de **Sa Majesté l'Argent**

Nous ne connaissons pas de sujet plus intéressant et plus passionnant que celui de ce roman.

En effet, l'**Amour** plus encore que l'**Argent**, est une puissance attractive mystérieuse qui enchaîne tous les êtres et leur fait accomplir des actions prodigieuses et sublimes, comme il est parfois la cause de bien des crimes.

L'*Amour* est le grand moteur universel qui produit le mouvement éternel de la nature et, malgré ses défauts, ses qualités, ses joies et ses douleurs, tout-être ici-bas subit son irrésistible puissance.

C'est donc avec le plus grand plaisir que nos lecteurs liront **SON ALTESSE L'AMOUR**. Ce roman des plus attrayants est, pour ainsi dire, le complément de *Sa Majesté l'Argent*, et nous sommes certains que ceux qui n'ont pu l'obtenir lors de sa publication voudront lire *Sa Majesté l'Argent* avec autant d'empressement que *Son Altesse l'Amour*.

Son Altesse l'Amour paraîtra à raison de 2 *livraisons à* 10 *centimes par semaine ; une série de* 50 *centimes tous les 18 jours. Chaque série,* franco, 60 *centimes. L'ouvrage formera environ* 100 *livraisons.*

Par exception à titre d'essai la 1re série de cinq livraisons ne sera vendue que 10 cent. seulement, la 1re de *Sa Majesté l'Argent* également 10 c. Envoyer *franco* contre 15 c. à l'Editeur F. ROY, rue Saint-Antoine, 185, Paris.

Dimanche 28 Octobre
A EU LIEU
L'OUVERTURE
DES
GRANDS MAGASINS DE BLANC
J.-B. SIMON
Rue de Provence -- SISTERON

CHOIX CONSIDÉRABLE de Mousselines, Nansous, Piqués, Percales, Cretonnes diverses pour Meubles et Chemises, etc., etc.

ASSORTIMENT VARIÉ de Lingerie pour Dames et Enfants, tels que : Chemises, Camisoles, Jupons, Pantalons, Cols, Poignets, etc., etc.

Ces Articles seront mis en vente à des prix défiant toute concurrence

GRANDS MAGASINS DE BLANC .... Rue de Provence

MARSEILLE-RAPIDE
GUIDE DE POCHE

Contenant un PLAN DE MARSEILLE et des renseignements utiles à tous et permettant de visiter la ville en

12 HEURES

EN VENTE chez tous les LIBRAIRES de Marseille
et chez les ÉDITEURS, 9 rue Haxo

Prix : 1 fr. 50

Les Bureaux du «Petit Alpin»
A DIGNE
SONT SITUÉS
53, BOULEVARD GASSENDI, 53
EN FACE
L'HOTEL REMUSAT

A. NICOLA
PHARMACIEN
FORCALQUIE
PILULES DES ALP
Purgatives, Dépuratives, Antiglaireuses

Ces Pilules s'emploient principalement co tre : la Constipation, la Migraine, les Affec tions bilieuses, les Coliques, les Maladies foie, la Jaunisse, les Acretés du foie, les Abc les Clous, les Maladies de peau, les Rhumati mes, la Goutte, etc., etc.

PRIX : **2 fr.** *LA BOITE*

Le Mode d'emploi est délivré à tout Ache

BANQUE POPULAIRE DU MIDI
SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE
35, Rue Grignan, 35, MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE DU MIDI reçoit des Dépôts d'un an au taux de *six pour cent par an.*
Elle commandite les associations ouvrières de consommation et de production.
Elle escompte les valeurs commerciales et fait des avances sur titres et sur marchandises.

© VILLE DE SISTERON